

# Plan de développement économique

## CONSULTATION EXTERNE

---

MRC de Papineau  
Cahier de participation

4 OCTOBRE 2024

## MISE EN CONTEXTE

La MRC de Papineau se trouve à un tournant stratégique de son développement économique. Avec son dernier plan datant de 2014, la région reconnaît la nécessité impérieuse de repenser ses orientations pour les années à venir. Fondée sur différents piliers économiques - le tourisme, l'agroalimentaire, la foresterie, la culture, les services - la MRC de Papineau dispose d'atouts significatifs, mais elle doit également naviguer à travers une série de défis émergents. Ces défis, bien que variés, représentent autant d'opportunités d'innovation et de croissance pour la région.

Dans ce contexte, la MRC Papineau a sollicité les services de Paul Turpin et de Tango Solutions-RH (unis pour optimiser leurs expertises) pour élaborer une vision stratégique du développement de la MRC basée sur une compréhension approfondie de la réalité économique locale, afin de :

1. **Guider les décisions** des acteurs politiques dans l'élaboration des grandes orientations stratégiques pour les années à venir ;
2. **Fournir à l'administration des critères clairs** pour évaluer les demandes et faire des choix opérationnels alignés sur les orientations stratégiques définies ;
3. **Doter les intervenants** tels que les élus, l'administration et les partenaires d'outils concrets pour soutenir et promouvoir le développement de la MRC.

## PROGRAMME

8 h 30 - 8 h 45	Arrivée et accueil
8 h 45 - 8 h 55	Mot de bienvenue   Rappel des buts et des grandes étapes de la démarche
8 h 55 - 9 h 10	Présentation des résultats du diagnostic
9 h 10 - 9 h 15	Présentation des orientations stratégiques préliminaires
9 h 15 - 10 h 30	Atelier tournant sur les thèmes de l'orientation stratégique 1
10 h 30 - 10 h 45	PAUSE
10 h 45 - 11 h 00	Courte plénière et vote électronique
11 h 00 - 11 h 55	Atelier sur la dynamique entre développement durable, développement économique et économie verte
11 h 55 - Midi	Clôture
Midi à 14 h	Dîner réseautage

## OBJECTIFS DE LA JOURNÉE DE CONSULTATION

1. Valider certaines orientations du plan
2. Mieux comprendre les besoins des entreprises et promoteurs de projet
3. Favoriser l'engagement et l'adhésion envers la vision et le plan
4. Explorer certaines pistes de solutions et stratégies

# PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

## Sondage aux entreprises

- Nombre de personnes répondantes : 131
- Nombre de réponses complètes : 95
- Dates de complétion : entre le 8 et le 26 mai 2024
- 1022 visites

## ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES

### Principaux atouts :

- Situation géographique
- Sentiment d'appartenance et esprit de communauté
- Qualité de vie
- Dynamisme touristique et villégiature

### Freins au développement des entreprises :

- Faible attractivité pour attirer la main-d'œuvre
- Absence de média
- Manque ou absence de services sectoriels spécialisés

## CONSTATS GÉNÉRAUX

- 24% des entreprises (près du quart) se considèrent dans une posture problématique.
- 55% se considèrent dans une posture favorable.
- Les PME (0-50 employés) ont une santé générale beaucoup plus favorables que les micro-entreprises et les entreprises à temps partiel.
- Adaptation constante difficile mais nécessaire pour les entreprises.
- Situation problématique : marché principalement local (60% MRC) jumelé au faible niveau de revenu et une population vieillissante.

## RELÈVE D'ENTREPRISE

- Défis liés à la relève identifiés chez environ 20% des entreprises en croissance ou à maturité.
- 72% des entreprises n'ont pas de succession identifiée <sup>1</sup>

1 : selon une étude menée auprès de 300 entreprises par la SADC Papineau : [https://www.sadcpapineau.ca/wp-content/uploads/Etude\\_SOM\\_resume.pdf](https://www.sadcpapineau.ca/wp-content/uploads/Etude_SOM_resume.pdf)

## TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

- Les données recueillies démontrent qu'il y a un lien évident entre la santé précaire des entreprises et les besoins pour le virage numérique.
- Près d'une entreprise sur deux n'a pas de site web <sup>1</sup>

1 : selon une étude menée auprès de 300 entreprises par la SADC Papineau : [https://www.sadcpapineau.ca/wp-content/uploads/Etude\\_SOM\\_resume.pdf](https://www.sadcpapineau.ca/wp-content/uploads/Etude_SOM_resume.pdf)

## VIRAGE VERT / ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Il y a des opportunités avec le virage vert dans l'ensemble des stratégies gouvernementales.
- Selon un rapport de la BDC publié en 2023, 82 % des grands donneurs d'ordres des secteurs public et privé exigent que leurs fournisseurs répondent à au moins un critère ESG (facteurs « environnementaux, sociaux et de gouvernance »).
- 70 % des entreprises sondées par le CPQ affirment « que nous n'avons plus le choix et nous devons maintenant poser des gestes radicaux pour sauver la nature et lutter contre le réchauffement climatique. » - Source : Accélérer le virage - Engagement environnemental du Conseil du patronat du Québec (CPQ), janvier 2022
- 71 % des Québécois affirment que plus une entreprise a de fortes valeurs environnementales, plus ils ont envie de travailler pour elle. - Source : Accélérer le virage - Engagement environnemental du Conseil du patronat du Québec, janvier 2022

## FINANCEMENT

- Le financement est le défi principal des entreprises sondées (nommé par 42% des répondants).
- La MRC de Papineau a récemment actualisé sa Politique de soutien aux entreprises afin de faciliter l'accès au financement.

## ATTRACTION ET FIDÉLISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

- Le recrutement et l'embauche est le deuxième défi principal des entreprises sondées (nommé par 35% des répondants).
- La fidélisation et la rétention a été nommé par 18% d'entre eux.

## SERVICE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

### *(Navigation au sein de l'appareil administratif)*

- 36% des entreprises sondées n'ont reçu aucun soutien dans les trois (3) dernières années.
- 69% des entreprises (38/55) ayant bénéficié des services de la MRC ont aussi été accompagnées par au moins un autre organisme de développement économique (ODÉ).
- Les entreprises en démarrage font davantage affaire avec la MRC Papineau, alors que celles en croissance ou à maturité se tournent vers la CCVPM ou la SADC.
- Absence de stratégie territoriale de soutien aux entreprises.

# PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PRÉLIMINAIRES



## ATELIER TOURNANT SUR LES THÈMES DE L'ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Cet atelier permettra d'approfondir la compréhension des besoins liés aux six (6) thèmes identifiés dans l'orientation stratégique 1:

1. Relève d'entreprise
2. Transformation numérique
3. Virage vert / économie circulaire
4. Financement
5. Attraction et fidélisation de la main d'œuvre
6. Service de soutien aux entreprises - (Navigation au sein de l'appareil administratif)

Nous souhaitons également commencer à explorer certaines pistes de solutions.

### VOTE ÉLECTRONIQUE

Pour nous aider à établir les priorités au sein des différentes thèmes, nous souhaitons recueillir votre avis par le billet d'un vote électronique. Vous êtes invités à classer en ordre d'importance et de priorité les six (6) thèmes en utilisant l'application de vote électronique.

Scannez le code QR à l'aide de l'appareil photo de votre téléphone cellulaire, puis appuyez sur le lien qui apparaîtra automatiquement :



## ATELIER SUR LA DYNAMIQUE ENTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉCONOMIE VERTE

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

**16 principes directeurs du développement durable** : Santé et qualité de vie | Équité et solidarité sociales | Protection de l'environnement | Efficacité économique | Participation et engagement | Accès au savoir | Subsidiarité | Partenariat et coopération intergouvernementale | Prévention | Précaution | Protection du patrimoine culturel | Préservation de la biodiversité | Respect de la capacité de support des écosystèmes | Production et consommation responsables | Pollueur payeur | Internalisation des coûts

**Le développement durable**, qui « s'appuie sur une vision à long terme », demeure « l'objectif ultime » de l'économie verte.

### ÉCONOMIE VERTE

L'économie verte est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources (2021, *Gouvernement du Québec*).

L'économie verte est une approche de mise en œuvre du développement durable, ou un chemin pour l'atteindre. L'économie verte n'est pas une finalité.

**Le concept d'économie verte est basé sur l'hypothèse** qu'il n'y a pas de « compromis entre durabilité environnementale et le progrès économique » et se divise en trois grandes stratégies :

**1. Pratiques d'affaires écoresponsables** - Une pratique de gestion qui vise à améliorer la performance économique et la productivité de l'entreprise tout en répondant à un enjeu environnemental (2020, Fonds Écoleader).

**Exemples :**

- Instaurer une politique d'**approvisionnement responsable** qui définit les critères d'approvisionnement (fonctionnels, environnementaux, économiques, sociaux) liés aux produits et aux fournisseurs;
- Réaliser un diagnostic, une politique et un plan d'action de **développement durable**;
- Mettre en place un **comité vert** au sein de l'entreprise;
- Réaliser une **caractérisation (inventaire) des matières résiduelles** pour avoir un portrait statistique des matières générées à l'interne et élaborer un **plan de gestion des matières résiduelles**;
- Réaliser un **audit énergétique** et optimiser l'utilisation de l'énergie.

**2. Économie circulaire** - Système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités (S.d., Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire).

**Exemples :**

- **Réduire à la source** certains produits d'usage courant (tasses et couvercles non réutilisables, bouteilles d'eau à usage unique, etc.);
- Réaliser et mettre en oeuvre une démarche d'**écoconception** des produits et des emballages et optimiser leur recyclabilité;
- Modifier les procédés de fabrication pour remplacer les matières premières vierges par des **matières recyclées**;
- Évaluer le potentiel d'**échange de certains extrants** entre entreprises comme la chaleur ou les matières résiduelles (synergie de substitution)

**3. Technologies propres** - Un bien, un équipement, un produit ou un matériau permettant de mesurer, de prévenir, de limiter, de réduire ou de corriger les atteintes à l'environnement, y compris ce qui permet d'économiser les ressources ou qui porte moins atteinte à l'environnement par rapport à sa contrepartie dans le marché (2020, Fonds Écoleader).

**Exemples :**

- **Moderniser l'éclairage** pour qu'il soit écoénergétique (exemple: ampoules DEL);
- Utiliser des **énergies renouvelables** produites sur site (exemples: capteurs solaires photovoltaïques ou thermiques, éoliennes, géothermie, etc.) ou ailleurs (gaz naturel renouvelable, hydrogène vert, etc.);
- Utiliser des **véhicules écoénergétiques**, comme des véhicules hybrides ou électriques, et installer des **bornes de recharge**;
- Installer des **chaudières efficaces** ou à l'énergie renouvelable (exemple: biomasse résiduelle)

## DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Nous vous proposons de faire une réflexion collective en petits groupes de quatre (4) personnes autour de trois (3) questions. Veuillez s'il vous plaît utiliser la feuille-réponses ci-dessous. Il sera important de nommer une personne qui prendra des notes lisibles et compréhensibles puisqu'elle sera ramassée à la fin de l'atelier. 😊

### FEUILLE RÉPONSES

1. Quels seraient deux (2) <u>avantages</u> pour les entreprises de notre territoire à opérer une transition vers des pratiques axées sur le développement durable et l'économie verte ?	
1.	2.
2. Quels seraient deux (2) <u>défis potentiels (ou contraintes)</u> que les entreprises de notre territoire pourraient rencontrer dans leur transition vers des pratiques axées sur le développement durable et l'économie verte ?	
1.	2.
3. Proposez deux pistes d'action qui permettraient au plus grand nombre possible d'entreprises de notre territoire à prendre le virage du développement durable et de l'économie verte avec succès.	
1.	2.

Merci beaucoup pour votre précieuse contribution!